

L'Unifab est honorée par le Prix Giovanni Falcone



L'Union des Fabricants (Unifab), association de promotion et de défense du droit de la propriété intellectuelle, **est honorée d'être récompensée par les membres du jury du Prix Giovanni Falcone, pour la publication de son rapport « contrefaçon et terrorisme ».**

Cette distinction, qui a pour vocation de récompenser chaque année toute personne ou organisation publique ou privée dont les actions s'inscrivent dans la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, a été remise à l'association à l'issue d'une conférence placée sous le haut parrainage du Sénateur des Français à l'étranger et Président du Comité National Anti-Contrefaçon (CNAC) Richard Yung, au Sénat ce lundi 8 octobre 2018.

Considérée comme seconde source de financement des réseaux mafieux et terroristes, la contrefaçon contribue fortement à leur octroyer des liquidités rapidement pour financer leurs autres activités illégales comme l'achat d'armes, le trafic de drogue, la radicalisation, etc...

Après avoir remis officiellement ce rapport international, au gouvernement français, dont la fonction primaire est de mettre en lumière les liens étroits qui unissent la contrefaçon aux réseaux terroristes, l'Unifab a formulé 10 recommandations à destination du gouvernement.

Ce constat a été **l'un des principaux vecteurs d'augmentation des peines envers les contrefacteurs en France qui sont passées de 5 ans d'emprisonnement et 500 000 euros d'amendes, à 7 ans et 750 000 euros d'amendes.**

Traduit en plusieurs langues (anglais / italien) et relayé massivement auprès **des plus grandes institutions parties prenantes dans cette lutte, notamment l'ONU, Interpol, Europol, l'EUIPO, l'OCDE etc...**, il demeure aujourd'hui la référence en matière de démonstration de cette liaison dangereuse.

« Cette distinction est un privilège immense pour l'Unifab, qui a accompli un travail minutieux de recueil d'informations afin de démontrer que la vente de contrefaçon est souvent en relation avec des affaires liées aux plus grands crimes contre l'humanité. J'en appelle à une sensibilisation accrue de la population qui doit impérativement se saisir de ces informations capitales en devenant des consommateurs responsables », déclare Christian Peugeot Président de l'Unifab .

POUR TELECHARGER CE RAPPORT [CLIQUEZ ICI](#)

Remerciements spéciaux aux membres du Jury :

Myriam Queméner, Avocat général près la Cour d'Appel de Paris et Prix Giovanni Falcone 2013, Philippe Bilger ancien Avocat général près la Cour d'Appel de Paris, Jean-François Gayraud Commissaire divisionnaire, Jean de Maillard Magistrat et Vice-président du TGI d'Orléans, Fabrice Rizzoli Enseignant, Essayiste et Président de l'association Crim'Halt, Jean-Michel Icard Avocat et co-créateur du Cercle K2, Marilise Miquel Avocate et Directrice des opérations du Cercle K2 ainsi que Laurent Hincker et Roland Sanviti, Avocats et fondateurs du Prix Giovanni Falcone.